



PROCES VERBAL
N°18/CNCMP/2015
DU 06/05

L'an deux mille quinze et le mercredi cinq Mai à onze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du comité permanent
- Abderrahmane Abdoul, représentant du contrôle financier

Etait absente

- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

1°-Examen du projet de marché relatif à l'acquisition d'un matériel d'entretien prévu dans le cadre du marché de construction de la route Bangou-Bassiknou, *réf lettre n°0104/CPMP/SI* reçue le 30 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec DEM GROUP SA pour un montant de 1.273.900 USD HTT avec un crédit d'impôt de 75.549.502 UM et un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

2°-Examen de demande de propositions relative aux études et au contrôle des aménagements de 100 ha de petits périmètres maraichers en faveur des femmes et (ii) d'aménagement de périmètres irrigués de Cheicha (600 ha) dans le bassin du Garak, *réf lettre n°253/CPMP/Sr* reçue le 28 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de propositions sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS SOCIAUX

3°-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à l'acquisition d'équipements médicaux destinés au Centre hospitalier Mère et Enfant, *réf lettre n°170/CPMP/SS* reçue le 16 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant les attributions suivantes :

- *Lot 1 à Ets El Kheir pour un montant de 29.061.285 UM TTC et un délai d'exécution de quatorze (14) semaines ;*
- *Lot 2 : à GLP pour un montant 248.512.600 UM TTC et un délai de livraison de quatorze (14) semaines ;*
- *Lot 3 : à l'entreprise SOC pour un montant de 97.704.387 UM TTC et un délai de livraison de quatorze (14) semaines.*

4°-Examen du DAOI relatif à la fourniture et l'installation des équipements biomédicaux au centre National de Cardiologie, *réf lettre n°184/CPMP/SS* reçue le 24 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAOI sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

5°-Examen de la demande d'annulation de la demande de propositions relative au développement des modèles de coûts pour la détermination des coûts et tarifs de l'interconnexion fixe et mobile, de la bande passante nationale et internationale, des services d'accès et des prestations de partage des infrastructures passives et actives, *réf lettre n°187/CPMP/SS* reçue le 29 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/SS d'annuler ladite demande de propositions sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

6°-Examen rapport d'évaluation révisé des offres techniques et financières relative à la fourniture d'équipements médicaux aux écoles nationales de santé publique, *réf lettre n°185/CPMP/SS* reçue le 28 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières proposant l'attribution du marché à NOSOMACI pour un montant de 189.133.670 UM TTC et un délai de livraison de quatorze (14) semaines.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

7°/-*Examen* du projet d'avenant au marché relatif à la construction de trois (03) salles de classe à Cheikhna dans la commune de Laoussi et d'un poste de santé dans la commune de Daghev (Barkéol), *réf lettre n°127/CPMP/Ssou*v reçue le 05 mai 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

8°/-*Examen* du rapport d'évaluation des propositions techniques relatives à l'élaboration des PDC des communes éligibles au PNIDDLE, *réf lettre n°126/CMSEF* reçue le 28 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

9°/-*Examen* du DAO relatif à la mise en œuvre de l'ATPC, du marketing de l'assainissement et l'éducation à l'hygiène en milieu scolaire dans environ 500 localités des wilayas du Gorgol et de l'Assaba, *réf lettre n°0131/CMSSBIE* reçue le 04 mai 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES SECTEURS PUBLICS/CUN

10°/-*Examen* du projet d'avenant au marché relatif à la location d'engins pour la collecte d'ordures ménagères, dont cinq sans incidence financière, *réf lettre n°036/CUN* reçue le 05 mai 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets d'avenants à passer comme suit :

1. *cinq projets d'avenant portant prolongation des délais des contrats sans incidence financière ;*
2. *deux projets d'avenants avec incidence financière à passer avec :*
 - *Startech pour un montant de 5.520.064 UM TTC et un délai supplémentaire du contrat de dix-sept (17) jours ;*
 - *Ets Mohamed Oul Mohamed Lemine pour un montant de 11.468.508 UM TTC et un délai supplémentaire du contrat de vingt et un (21) jours.*

COMMISSION DE PASSATION DES SECTEURS PUBLICS/DPEF

11%-*Examen* du projet de marché relatif à la construction d'un collège à Fierrenni (lo 3), *réf lettre n°038/DPEF* reçue le 05 mai 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'entreprise TTS pour un montant de 58.848.765 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de huit (08) mois.

12%-*Examen* du projet de marché relatif au travaux de construction de la faculté des sciences juridiques et économiques, de la résidence des filles, du restaurant universitaire, d'une mosquée et du commerce pour le nouveau campus de l'université de Nouakchott, *réf lettre n°040/DPEF* reçue le 05 mai 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec le groupement d'entreprise IBS/BIS TP pour un montant de hors taxes de 7.470.999.319 UM avec un crédit d'impôt de 2.364.516.291 UM et un délai d'exécution des travaux de trente (30) mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES SECTEURS PUBLICS/ERT-ML

13%-*Examen* du DAO relatif à la fourniture à Nouakchott de pierres de pavage et des matériaux de mise en œuvre des pavés ; *réf lettre n°017/ETR-ML* reçue le 05 mai 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Ciré Amadou

Brahim Ould Hamid

Abderrahmane Abdoul

Yacoub Ould Haibelty